

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 11 avril 2018

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A donné pouvoir :

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

Olivia RIVORY à Jean-Louis PERRIN

Adeline WEBER-GUIBAL à Véronique REISER

Isabelle SAUTREAU à Jean-Pierre LECHTEN

Absent excusé : Gilbert HENRY

A été élue secrétaire : Véronique REISER

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE
DANS LE CADRE DES TRAVAUX DITS DE PROXIMITE
POUR LA RÉHABILITATION DE VOIRIES / CHEMIN DU
VALLON DE KEYRIÉ**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose que la Commune a réalisé récemment des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales et d'eau potable sur le Chemin du Vallon de Keyrié.

Il convient à présent de réhabiliter cette voirie qui a été fortement dégradée.

Cette opération évaluée à 95 743.62 € HT peut faire l'objet d'une aide du département au titre des travaux dits de proximité.

Le plan de financement serait le suivant :

Coût d'objectif de l'opération	95 743.62 €
Demande de subvention conseil départemental (70%) Plafonné à 85 000 € de travaux	59 500.00 €
Autofinancement	36 243.62 €

Le conseil Municipal après en avoir délibéré par :

14 voix pour
voix contre,
abstention(s)

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 59 500 € pour la réhabilitation de la voirie du chemin du Vallon de Keyrié

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions avec le Conseil Départemental.

Le Maire,
Régis MARTIN